

Plan Local d'Urbanisme
Révision n°1

Pièce n°7D - Risques et nuisances connus

Echelle : 1/ 11 000e (commune)
Echelle : 1/ 7 500e (bourg)

Révision du PLU -1
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le 19 juin 2017
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le
Enquête publique du
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le
Vu pour être annexé à la délibération du
en date du
Le Maire :

inclus



Informations non cartographiées :

- Risque sismique : aléa faible
- Risque feux de forêt (forêt de Domaniche - Lusanger/Saint-Vincent-des-Landes)
- Risque radon : niveau 3 (potentiel moyen à élevé)

Risques et nuisances cartographiés :

- Risque inondation : Atlas des Zones inondables des affluents de la Vaine
- Risque transport de matières dangereuses : lié à la présence d'une canalisation de transport de gaz
- Risque liés à la présence de lignes électriques haute tension (risque de rupture / champs électromagnétiques)
- Risque retrait-gonflement des argiles Aléa faible
- Bruit : RD771, voie bruyante de type 3
Bande affectée par le bruit : 100 m de part et d'autres de la voie
- Sites de carrières : Périmètres d'exploitation autorisés par arrêté préfectoral

